

3105

3105

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)**

Immeuble EPI, 1er étage. Rue 1 X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar



BILAN ANNUEL

COMPOSANTE 4 : SUIVI DE LA PAUVRETE

(Au 30 novembre 2004)

Financement :
Crédit IDA n° 3446 SE
Gouvernement du Sénégal

Version du 06/12/04

Rappel des objectifs de la Composante

La Composante 4 du projet sur le « Suivi de la pauvreté » vise à améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence au projet FDS que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général. Elle est mise en œuvre par la Cellule de Suivi de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté du MEF, la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du MFDSN, la Direction de la Prévision et de la Statistique et la Direction Générale de l'AFDS.

3.4.1 Sous-composante 4.1 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages

Cette sous-composante vise : (i) la mise en place d'un système permanent de collecte et d'analyse de données sur la pauvreté et de suivi des performances dans la réduction de la pauvreté, (ii) la réalisation d'une 2^{ème} Enquête nationale sur les ménages et de deux enquêtes légères qui fourniront les données de base et les indicateurs de mesure des conditions de vie ; (iii) une cartographie de la pauvreté ainsi que des enquêtes qualitatives et des évaluations participatives de la pauvreté. Pour la réalisation de ces objectifs, trois conventions ont été signées entre l'AFDS d'une part et les structures impliquées dans la mise en œuvre de la composante (CS-MEF, CS-MFDSSN, DPS) d'autre part.

Activités réalisées en 2004 ,

Mise en place du système d'information sur la pauvreté :

Pour rappel, les activités préalables menées en 2003 ont permis les réalisations suivantes : (i) le diagnostic des besoins et ressources informationnelles des quatre entités concernées par le système, (ii) l'organisation des concertations entre les entités permettant de définir et catégoriser les ressources informationnelles disponibles, et de définir les prérogatives de chaque entité en vue de fournir les données nécessaires de même que les formats dans lesquelles ces données seraient produites, leur périodicité, leur niveau de couverture (national, régional, départemental, etc..), (iii) la conception d'une grille de perception ayant permis de décliner la ou les vues, à travers lesquelles, chaque entité veut percevoir les données de la base dont elle a besoin, (iv) la définition, suivant les types d'échanges et les flux informationnels identifiés, des orientations techniques quant à l'architecture du système. Trois rapports ont été produits par le consultant et validés par le Groupe de Coordination du SI, sont disponibles.

L'année 2004 a permis des avancées significatives avec l'achèvement du travail préparatoire et la mise en œuvre du processus de recrutement de l'assistance technique par :

- la finalisation de la plate-forme technique devant être respectée par tous les sous-systèmes pour assurer leur communicabilité immédiate et leur intégrabilité à terme,
- l'élaboration et le lancement du Dossier d'appels d'Offres international le 08 septembre 2004. L'ouverture des plis a été effectuée le 13 novembre 2004 (treize soumissionnaires ont été enregistrés) et l'évaluation des propositions sera achevée au 31 décembre 2004.

Exécution des Conventions signées avec le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et le Ministère de la Famille, du développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDSSN).

L'objectif d'amélioration de la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté qui se réfère aussi bien au projet qu'aux efforts de réduction de la pauvreté au niveau national, présente quatre niveaux d'opérationnalisation: (i) l'AFDS; (ii) la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnelle des Projets et Programmes de lutte contre la Pauvreté du MFDSSN ; (iii) la Cellule de Suivi stratégique du Programme de lutte contre la Pauvreté du MEF ; et (iv) la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS).

Les activités suivantes ont été réalisées en 2004 :

↳ **Convention AFDS/MEF (DPS) N° 01B/2001 pour la réalisation de l'ESAM II**

Cette deuxième convention signée en décembre 2001, pour un montant de 1 320 552 428 FCFA, couvrant la période 2001-2004, a été mise en place pour couvrir la réalisation de la deuxième Enquête Sénégalaise auprès des Ménages – ESAMII, l'équipement de l'Observatoire des conditions de vie des populations, la mise en place d'une base de données (milieu urbain/rural) et d'un tableau de bord des indicateurs sociaux, la réalisation d'enquêtes de suivi, et l'élaboration d'une Matrice Comptabilité Sociale (MCS) et d'un Modèle d'équilibre général calculable (MEGC). Elle est exécutée par la Direction de la Prévision et de la Statistique.

Depuis son entrée en vigueur un montant de 1 236 284 166 FCFA a été décaissé. Il concerne essentiellement les activités relatives à l'ESAM, et représente un taux de décaissement de 93%, dont seulement 2% relatifs à l'année 2004. Le bilan des réalisations est présenté dans le rapport de la DPS.

↳ **Convention AFDS /MEF N°O3B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi de la Stratégie de réduction de la Pauvreté**

Rappel des objectifs

Dans le cadre de cette convention, la Cellule de suivi du DSRP devra mettre en place le sous-système informatisé de suivi évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, des outils d'aide à la décision en matière d'analyse de la pauvreté, un portail sur le développement du Sénégal, ainsi que la production de divers documents qui rendent compte des performances de la politique de réduction de la pauvreté.

Signée le 18 mars 2003 pour un montant de 1 159 968 676 FCFA pour la période 2003 - 2004, les dépenses y relatives s'élèvent à 632.206.617 FCFA représentant 55% dont 37% exécutés durant la seule année 2004.

Réalisations en 2004

Après une année de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et le premier Rapport publié en 2003, le Cellule de Suivi a poursuivi ses activités articulées autour des modules suivants : (i) suivi quantitatif, (ii) suivi qualitatif et participatif, (iii) suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et la SRP, (iv) suivi de la mobilisation et de l'absorption des ressources et (v) information et communication.

Les principaux résultats sont présentés ainsi qu'il suit :

Suivi quantitatif

- Liste restreinte des indicateurs de suivi du DSRP validée
- Démarrage de l'élaboration des matrices de comptabilité sociale. Un atelier conjoint CS MEF/DPS organisé en juin 2004 avec les différentes équipes antionales. Les activités de collecte des informations ont démarré dans les régions.
- Système d'information. Une Base de données des indicateurs au niveau régional a été élaborée. Une version provisoire portant sur la première étape des travaux est disponible.

Suivi qualitatif et participatif

- Organisation de la réunion du Comité de Pilotage du DSRP. La réunion a examiné et validé le « Rapport d'avancement de la mise en œuvre du DSRP, 2003 », sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.
- Mise en œuvre d'un programme d'appui aux Organisations de la Société Civile(OSC).
- Dans le cadre de l'implication des organisations de la société civile, plus d'une cinquantaine d'ateliers ont été organisées par les organisations de la société civile dans les 11 régions du pays avec la participation de toutes les catégories d'acteurs à la base.
- Elaboration d'un document d'orientation pour le suivi qualitatif. Ce document propose un dispositif à mettre en place ainsi que les indicateurs qualitatifs qui serviront de base pour les enquêtes de perception et le suivi en relation avec les indicateurs quantitatifs.
- Mise en place du groupe de suivi sur le genre, en collaboration avec l'UNIFEM. L'objectif de groupe est d'approfondir les connaissances, méthodes et outils relatifs à la dimension genre dans le suivi et la mise en œuvre du DSRP.

Suivi de l'articulation entre les politiques sectorielles et la SRP

- Formation des Comités Sectoriels et Régionaux sur la préparation de dossiers de projets
- Au total, près de 200 (deux cent) dossiers ont été progressivement transmis au MEF pour examen et intégration au budget national.
- Etude sur l'articulation entre les plans d'opérations sectoriels (POS) / Plans d'Opérations Régionaux (POR) et les groupes vulnérables

Cette étude a permis de passer en revue l'ensemble des plans d'opération sectoriels et régionaux et d'identifier les points d'interface et d'articulation entre ces documents en vue d'analyser le degré de prise en charge des groupes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP.

- Appui technique aux ministères dans l'élaboration des politiques

- Au cours cette année, la CSPLP/MEF a appuyé divers ministères dans l'élaboration de documents de politiques sectoriels et des projets pour assurer une bonne articulation avec le DSRP. Il s'agit entre autres du Ministère de la Justice (Plan sectoriel Justice), Ministère de la Pêche, Ministère de l'Agriculture (Loi d'Orientation Agricole), Ministère de l'Elevage, Ministère en charge des Transports, Ministère de Plan et du Développement Durable (Articulation PAIP-DSRP), Ministère de l'Energie.

Suivi de la mobilisation et l'absorption des ressources

- Formulation du CSRP : La CSPLP/MEF a coordonné le processus de préparation du Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (CSRP). Le CSRP est un instrument de soutien budgétaire de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du DSRP qui repose sur cinq piliers : (i) les réformes budgétaires et financières ; (ii) l'amélioration des services de Santé ; (iii) la création de richesses ; (iv) la protection des groupes vulnérables ; (v) la décentralisation. Le Crédit a été négocié en octobre 04.
- Suivi de la mise en œuvre des réformes financières et budgétaires : La CSPLP/MEF participe au suivi de la mise en œuvre des plans d'actions CFAA/CPAR, à l'étude de la décentralisation du BCI, CDMT,...
- Préparation du Conseil Interministériel sur les ressources tenu en juillet 04.

Information - Communication

- Lancement du Portail au développement : les principaux objectifs pour la mise en place du portail sont : (i) rassembler l'ensemble des ressources, des informations et des outils disponibles pour le Sénégal, dans les domaines du développement et de la lutte contre la pauvreté et (ii) promouvoir la coopération et les échanges d'expériences et de connaissances entre les acteurs de la société civile, du secteur privé et du gouvernement, dans ces mêmes domaines. Le lancement du portail au développement du Sénégal a été effectué. La mise effective du portail est prévue très prochainement
- Mise en place du système de suivi automatisé : le Ministère de l'Economie et des Finances a mis au point, en rapport avec la Présidence de la République, un « système automatisé de suivi des projets et programmes au Sénégal » bâti autour des organes de pilotage du DSRP afin de garder la cohérence de la vision du gouvernement selon les principes de décentralisation, de responsabilisation et de subsidiarité.

Le système a été présenté à Monsieur le Président de la République, puis au Conseil Interministériel sur l'absorption des ressources qui l'a adopté lors de la réunion tenue le 09 juillet 2004. Après une première phase-test dans quatre (4) ministères : Agriculture et Hydraulique, Santé, Education, Equipement et Transports, la CSPLP/MEF a engagé la phase de déploiement du système.

↳ Convention AFDS/MDS N° 04B/2002 pour l'appui à la Cellule de Suivi opérationnelle du MDSSN

Rappel des objectifs

L'objet de cette convention est de permettre, par les services de la Cellule de Suivi et de Coordination Opérationnels du MDSSN : (i) la mise en place d'un système fonctionnel de coordination et de suivi des projets/programmes de lutte contre la pauvreté doté d'une base de données en milieu rural et urbain, (ii) l'harmonisation des stratégies d'intervention des projets/programmes à travers des rencontres de partage et cadres de partenariat, (iii) la supervision des activités des projets sur le terrain, (iv) la mise en œuvre d'une stratégie de communication entre les projets de lutte contre la pauvreté, (v) la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des expériences de lutte contre la pauvreté.

La convention (N° 04B/2002) a été signée le 12 mai 2003 pour un montant de **218 000 012 FCFA** couvrant la période 2003-2004. Pour l'année 2004, le budget se chiffrait à **171 102 682 FCFA**.

Réalisations en 2004

Mise en place des moyens humains et matériels

- Recrutement effectif de l'expert statisticien économiste de la cellule en a(Début Août 2004)
- Aménagement des locaux fournis par l'Etat ; réception provisoire en novembre 04

Mise en place d'un système fonctionnel de coordination et de suivi opérationnel

- Tenue d'une réunion sur les problèmes de coordination relatifs à l'intervention des programmes de lutte contre la pauvreté (AFDS et PLCP/BAD) dans les mêmes régions (avec la DCEF/DDI/PLCP-BAD/AFDS) (Mai 2004). Une note sur les zones d'intervention commune est jointe en annexe.
- Tenue de l'atelier sur le cadre de coordination et de suivi des ONG (Mai 2004). Cet atelier a permis des avancées significatives dans la mise en place d'un nouveau cadre institutionnel sur l'intervention des ONG au Sénégal à travers notamment l'adoption d'un projet de loi d'orientation et d'un projet de décret d'application
- Tenue d'une réunion d'information et de coordination sur la matrice de comptabilité sociale (avec la cellule MEF/ la DPS/ L'AFDS) (Août 2004). Cette rencontre vise à favoriser la coordination des interventions du PAREP et de la DPS sur le mode de financement des activités retenues et d'éviter ainsi les duplications.
- Tenue d'une réunion d'information et de coordination sur l'observatoire des conditions de vie des ménages (avec la DPS/ L'AFDS/PAREP/PNUD) (Août 2004). L'objectif visé était d'assurer la coordination des modes de financement des activités ciblées par les deux (2) programmes
- TDR du consultant chargé de la mise en place du système de suivi des projets élaborés, recrutement en cours

- Etablissement et mise à jour d'une cartographie de la pauvreté au Sénégal : TDR disponibles au 31 décembre 2004

Harmonisation des stratégies d'intervention en matière de L.C.P

- Tenue de l'atelier sur l'évaluation des programmes de formation de l'ENTSS (Septembre 2004) afin d'assurer une prise en compte des stratégies de lutte contre la pauvreté dans les programmes de l'ENTSS dont notamment la Réhabilitation à Base Communautaire (RBC) et la Protection Sociale. Cet atelier a permis le lancement d'un cadre de partenariat et de suivi avec l'ENTSS, l'Institut Africain de Réadaptation et le CSO/PLCP.
- Tenue de l'atelier de restitution des résultats de l'étude d'évaluation des activités SFD et de réflexion sur la gestion des CAPEC réalisée par la cellule AT-CEPEC.
- Participation à la Conférence Internationale de la Banque Mondiale sur la Protection Sociale à HELSINKI (Finlande) (du 07 au 10 Juin 2004) Cette conférence s'inscrit dans le cadre du processus d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Protection Sociale au Sénégal et la mise en place du Crédit de Soutien de la Banque Mondiale dont un plan d'action sur les groupes vulnérables est en cours de lancement avec un volet sur la décentralisation des ressources.

Missions de coordination et de suivi des PLCP

- Rapport sur l'Etat d'exécution des PLCP en cours de finalisation (rapport provisoire exploité et commentaires transmis (Depuis Septembre 2004), nouvelle version déposée en Novembre 2004. Elle couvre les réalisations de la période 2003-2004.
- Missions conjointes de suivi de l'état d'avancement des activités du PLCP/BAD avec les différents partenaires institutionnels du projet dans les zones cibles (9 au 28 Août 2004). Cette mission a permis d'apprécier le niveau de réalisation des infrastructures très satisfaisants (71%) (sauf à Salemata et Fongolomi à cause de l'hivernage et des difficultés d'accès) ainsi que l'adhésion des populations.
- Participation à l'atelier de lancement des activités de l'AFDS dans la région de Ziguinchor (Juin 2004) avec le Directeur du PLCP/BAD et le coordonnateur du PAREP. Cette rencontre a permis de dégager une plateforme sur les domaines d'intervention spécifiques et les points de convergence possible des différents intervenants.

Stratégie de communication sociale intégrée des différents projets

- TDR sur la stratégie de communication élaborés et procédure de recrutement en cours (Septembre 2004)

Mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des agents impliqués dans le suivi des PLCP

- Elaboration et validation du programme de formation des agents de la cellule

- Participation au programme de formation sur les procédures de passation des marchés au Maroc (Septembre 2004) de Monsieur Baba Sow, expert analyste financier de la CSO/MFDSSN organisé par SETYM International. La formation a porté sur les procédures de l'IDA, de la BAD et de l'OCDE sur financement de l'AFDS.
- Participation au programme de formation sur les Techniques Administratives et la Gestion Electronique des Documents et Données organisé par l'ISADE à Dakar (Septembre – Novembre 2004) de Mmes Awa Dianor, spécialiste genre, Sokhana Sylla Guèye, secrétaire de direction, Anta Fall, secrétaire de direction et Monsieur Mouhamadou Rassoulahi Dramé, chargé de la documentation de la CSO/MFDSSN. L'objectif de la formation est de permettre à la cellule de suivi de disposer de ressources humaines capables de contribuer à l'exploitation du Système d'Information et du Centre de Ressources en cours d'exploitation.
- Plan de formation en (gestion, planification et exécution de projets, suivi et évaluation des projets) des agents en cours d'élaboration

Capitalisation des expériences externes en matière de lutte contre la pauvreté

- Participation à des rencontres internationales au Maroc et en Espagne sur les stratégies de lutte contre la pauvreté (Août 2004) organisé par COGEFI/TOP MANAGEMENT sur financement de l'AFDS. La délégation sénégalaise était composée de Madame Aïda MBODJ, Ministre de la Famille, du Développement Social et de Solidarité Nationale de Madame Khardiata Lô NDIAYE, Directrice de l'AFDS, de Monsieur Ousmane KA, coordonnateur de la CSO/MFDSSN.

Ces rencontres ont permis de nouer des contacts fructueux et de tirer le maximum d'informations sur les programmes de lutte contre la pauvreté en cours dans d'autres pays principalement au Maroc. A cet effet une mission de COGEFI/TOP MANAGEMENT-FACEM et ATOUT SUD conduite par Mme Jocelyne Berdu s'est rendue au Sénégal du 21 au 28 octobre en vue de définir les conditions de formulation et de mise en place d'un programme d'appui aux groupes vulnérables en partenariat avec le MFDSSN.

- Participation de Mme AWA Dianor, spécialiste genre de la cellule au séminaire de Kampala (du 25 au 27 Septembre 2004) sur la Femme et les Questions de Développement dans les Etats africains sub-sahariens. Cette rencontre a permis de partager l'expérience sénégalaise en matière de réduction de la pauvreté notamment le DSRP et le NEPAD. Le rapport détaillé d'avancement des activités est disponible.

Exécution financière des conventions

Tableau récapitulatif de l'exécution des conventions au 30 novembre 2004

Convention	Montant Initial (CFA)	Prévu 04 (POBA)	Réalisé 04	Cumul 2001 - 2004	%
DPS	1.320.552.428	971.338.719	25.335.436	1.226.284.166	93%
CS/MEF	1.159.968.676	804.418.910	430.092.998	632.206.617	55%
CS/MFDSSN	218.000.012	171.102.682	62.938.678	109.836.008	50%

3.4.2. **Sous-composante 4.2 : Gestion du projet PFDS/ Revue des fonctions transversales de soutien aux opérations**

□ **Gestion administrative et financière**

Gestion administrative

Cette partie traitera de deux sous rubriques : la situation des agents et celle des assurances.

a) Situation des agents

Au 31 octobre 2004 l'Agence emploie 28 cadres et 17 agents d'appui soit un effectif total de 45 agents avec la mise en place du personnel cadre au niveau de l'ARFS de Ziguinchor. Compte tenu des départs enregistrés au niveau du siège et des antennes régionales, l'AFDS a procédé au recrutement de personnel pour pourvoir tous les postes vacants, au redéploiement de certains agents afin d'assurer la continuité des activités du programme, et à la promotion interne d'agents dans un cadre de motivation du personnel. Ce mouvement de personnel s'établit ainsi qu'il suit :

Recrutement :

Personnel	Fonction	Lieux d'affectation
Souleye Kitane	Coordonnateur ARFS	Louga
Natalie Manga	Coordonnateur ARFS	Ziguinchor
Maïmouna Diallo Ba	Assistant Comptable Régional	Ziguinchor
Bacary Sonko	Spécialiste Régional en Passation des marchés	Ziguinchor
Lamine Sagna	Spécialiste Régional en Passation des marchés	Kaolack
Assane Niang	Assistant comptable Régional	Kaolack
Mame Kouna Gassama	Spécialiste Régional en Passation des marchés	Kolda
Irama Niassy	Assistant Comptable Régional	Kolda

Le Spécialiste Régional en Passation des Marchés de Louga et le personnel d'appui de Zig sont en cours de recrutement

Redéploiement :

Personnel	Fonction	Ancien site d'affectation	Nouveau site d'affectation
Mamadou Moustapha Ba	Assistant Comptable Régional	Kolda	Louga

Décaissements et gestion de la trésorerie (compte spécial)

a) Décaissements

Les dépenses de l'année 2004 ont fait l'objet de douze (12) DRF d'un montant total de 4 778 709 922 FCFA au 30 novembre 2004. De ces DRF la Banque Mondiale a agréé les 9 premières pour un montant de 3 368 306 075 soit 71% des DRF présentées.

Deux (2) DRF sont en traitement à la Banque Mondiale pour un montant de 688 343 606 soit 15%. La troisième est en préparation au niveau de l'Agence et son montant est estimé à 490 977 533 FCFA soit 11%.

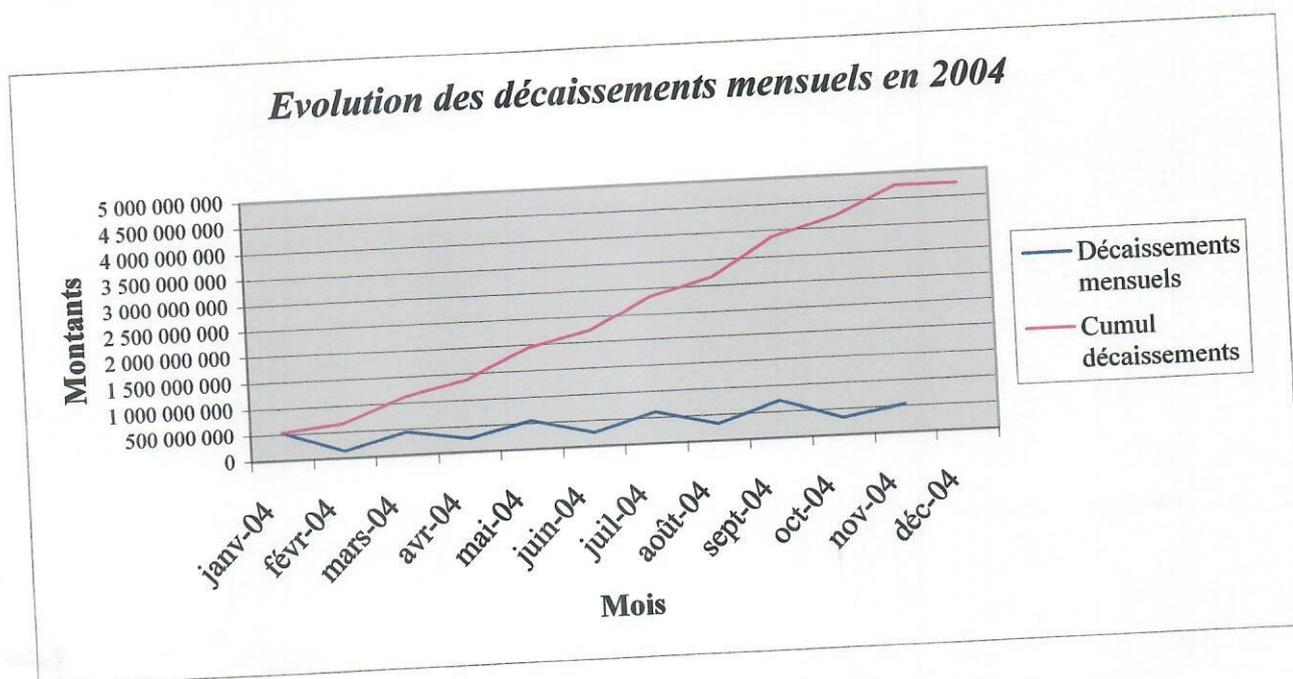
Nous notons aussi des DRF de 2003 remboursées durant l'exercice pour un montant de 847 430 130 FCFA.

Le total décaissé du 1^{er} janvier au 30 novembre 2004 s'élève à 5 626 119 052 FCFA soit 29% du crédit. A la même date, le taux de décaissement global est chiffré à 53,57% (voir annexe 1).

Le ratio coût de structure sur investissement de l'exercice s'élève à 25,16%. Il est constitué des moyens dégagés pour la conception et la mise en œuvre du projet, c'est-à-dire les ressources allouées aux opérateurs et au fonctionnement sur les ressources totales transférées aux bénéficiaires.

Nous notons que pour cet exercice, l'AFDS a ouvert une Agence à Ziguinchor alors que l'antenne de Dakar n'a soumis que sa première vague de micro projet.

La figure suivante montre l'évolution mensuelle des décaissements pendant l'année 2004.



b) Gestion de la trésorerie

Les fonds ont été gérés au niveau d'un compte spécial ouvert dans une banque commerciale de la place, conformément aux dispositions de l'accord de crédit. Le solde bancaire au 30 novembre s'élève à **20 637 127 FCFA**.

Le rythme de traitement des DRF devra être revu pour nous permettre de faire face aux prévisions mensuelles indiquées dans le plan de décaissement.

Nous constatons par ailleurs un reliquat au niveau de la catégorie 7 (PPF) de même que des ressources non allouées au niveau de la catégorie 8 (Non alloué). Il convient de procéder à leur réallocation.

Exécution budgétaire

La situation de l'exécution budgétaire sur la période allant du 1er juillet 2001 au 30 novembre 2004 se résume ainsi :

Tableau d'exécution du budget de l'exercice 2004 (En FCFA)

Composante	Montant Alloué FCFA (1)	Montant Décaissé FCFA (2)	Montant disponible au 30 novembre 04 FCFA (3)	Montant Décaissé % (4) = (2) / (1)
1AMEL ACCES INFRAS	7 789 769 296	3 878 033 244	3 911 736 052	49,78%
2 ACCES MICRO FINANCE	2 789 640 757	1 250 113 161	1 539 527 596	44,81%
RENF CAPACITE GV & OCB	2 284 256 987	329 663 903	1 954 593 084	14,43%
4 SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	5 870 475 748	4 508 078 280	1 362 397 468	76,79%
5 PPF	679 453 212	434 075 366	245 377 846	63,89%
TOTAL	19 413 596 000	10 399 963 954	9 013 632 046	53,57%

Le tableau ci-dessus souligne des niveaux de décaissements, par composantes, relativement moyens, pour les composantes 1 et 2. Toutefois, en intégrant les engagements signés à date, ces deux composantes atteindront respectivement un taux de 103% et 82%.

S'agissant de la composante 3 les décaissements sont faibles. Cependant, il convient de noter que les sessions FGB sont pré financées à partir des ressources de l'Etat et doivent être demandées en remboursement à l'IDA.

La composante 4 présente un meilleur profil de décaissement. Celui-ci s'explique essentiellement par la bonne exécution de la convention signée avec la cellule MEF.

Mobilisation de la contrepartie de l'Etat

Le second bailleur du projet est l'Etat du Sénégal qui, dans le cadre des accords conclus avec l'IDA doit allouer des ressources au projet, ressources au titre de la contrepartie. Le tableau qui suit présente donc les montants alloués, par l'Etat.

Exercice	Montant (CFA)	Observations
2001	100.000.000	Versée à bonne date
2002	350.000.000	Versée en deux tranches, à bonne date
2003	348.000.000	Versée avec un léger retard
2004	300.000.000	Versée en une tranche, à bonne date
	1.098.000.000	Montant cumulé

D'une manière générale l'Etat tient ses engagements et verse les fonds avec régularité. L'Agence entretient de bons rapports de collaboration avec la DCEF et la DDI, les services du MEF en charge de la gestion du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) à partir duquel les fonds sont alloués.

Audit des comptes

Le rapport d'audit des comptes du Fonds de Développement Social, pour l'exercice 2003 a été remis par le cabinet dans les délais, avant le 30 juin 2004. La Direction de la Dette et de l'Investissement (DDI) en a reçu copie, en tant que représentant de l'Emprunteur, ainsi que l'IDA. Le rapport a établi la fiabilité et la régularité des opérations de l'Agence.

Situation des immobilisations

Nature	Exercice d'acquisition	Valeur (CFA)
Logiciel TOMPRO	2001	5.500.000
Logiciel SAS	2003	12.842.326
Logiciel SPSS	2003	5.912.796
Logiciel WinDeb	2004	6.490.000
Aménagements bureaux	2001, 2002, 2003 & 2004	104.183.083
Matériel informatique	2001, 2002 & 2003	210.415.000
Matériel Froid	2002 & 2004	29.006.983
Matériel et Mobilier bureau	2001, 2002, 2003 & 2004	161.110.608
Matériel automobile	2001, 2002, 2003 & 2004	373.643.796
Motocyclettes	2001, 2002, & 2004	3.016.000
Total		912.514.592

Le tableau ci-dessus récapitule les acquisitions faites pour l'Agence ainsi que les structures (DPS, Cellules) participant à l'exécution du projet. Le fichier des immobilisations donne le détail par compte, code financier, géographique, analytique et par date d'acquisition, pour les besoins de suivi, un numéro d'identification est attribué à chaque bien.

□ Contrôle interne

Les principales réalisations en matière de contrôle interne peuvent être résumées ainsi qu'il suit :

- ✦ En ce qui concerne les procédures, l'AFDS a procédé à la révision des différents modules du manuel. Ces révisions ont concerné des améliorations souhaitées sur la mise en œuvre mais aussi la prise en compte d'orientations décidées lors des missions de revue de la Banque Mondiale. Les nouveaux modules sont disponibles, ainsi qu'un document faisant le point sur les principales évolutions ;
- ✦ De même, un guide d'utilisation des ressources du GIRMAC a été produit. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, un volet partenariat avec l'AFDS a été proposé pour que celle-ci prenne en charge la mise en œuvre de la sous composante « Fonds pour l'aménagement des pêcheries ». Ce document qui est un préalable à la négociation du GIRMAC est maintenant disponible. Il s'inspire fortement des procédures de l'Agence qui s'appliquent de fait en cas d'absence d'indications particulières ;
- ✦ Concernant le paiement des tranches des micro-projets et sous-projets, un programme de contrôle spécifique pour chaque composante du projet a été établi et mis en œuvre. Outre la cohérence accord de financement des DMP et procès verbal du comité d'approbation, ce document doit être renseigné sur l'utilisation des tranches précédentes, les formations effectuées, le niveau d'avancement et de traitement par les communautés des journaux comptables. Il est utilisé par les assistants comptables régionaux qui constituent le premier niveau de contrôle de chaîne ;
- ✦ la procédure d'évaluation des micro-projets et sous-projets par le CTE a été revue : Aucune observation particulière n'est signalée. Au niveau du comité d'approbation des projets, les grilles d'évaluation ont été passées en revue pour s'assurer que l'ensemble des points de contrôle indiqués dans le manuel a été pris en compte
- ✦ Par ailleurs, un contrôle systématique de la saisie des procès verbaux du comité d'approbation des projets a été effectué pour s'assurer que l'information financière enregistrée en comptabilité est correcte.

Les visites de terrain effectuées sur le terrain (Antennes régionales, OCBs/SFD bénéficiaires, ont permis de contrôler régulièrement de l'état de mise en œuvre des projets financés, de vérifier le respect des termes contractuels et des procédures.

□ Revue des fonctions transversales de soutien aux opérations

Mise en œuvre des activités dans la région de Dakar

Suite au processus de démarrage des activités dans la région de Dakar, les réalisations suivantes ont été enregistrées en 2004 :

- La sélection de l'ONG APAPS et la signature du contrat pour la réalisation des évaluations participatives de la pauvreté dans 67 villages et quartiers;
- L'organisation de 4 campagnes d'information et de sensibilisation dans les communautés rurales de Yènne, Sangalkam ainsi que les communes de Yeumbeul Nord et de Yeumbeul Sud ;

- La réalisation de toutes les EPP et des EPB dans les 67 sites ; rapports transmis.
- La formulation de MP avec l'appui de l'ONG ENDA Ecopole, opérateur OADC.
- La sélection et l'approbation de 13 micro-projets en attente de financement
- 54 micro-projets en préparation ; approbation prévue fin décembre 04.

Démarrage des interventions dans la région de Ziguinchor

Les activités de l'AFDS dans la région de Ziguinchor ont démarré dans la région de Ziguinchor par un Atelier de lancement tenu le 29 juin à Ziguinchor sous la présidence effective de Mme le Ministre du Développement Social, en présence de plusieurs personnalités nationales et régionales. En prélude à la cérémonie de lancement, la Direction générale de l'AFDS a organisé une Table Ronde des acteurs en vue de leur présenter son programme et partager leurs expériences. Plusieurs activités ont été menées depuis cette date. Les principales sont les suivantes :

Au plan administratif et logistique

- Recrutement du personnel (Coordonnateur, Spécialiste en passation des marchés, Assistant Comptable) en septembre
- Locaux identifiés et antenne installée et opérationnelle
- Equipement et matériel mis en place
- Prises de contact et les réunions d'information avec les autorités locales, les chefs de services régionaux, les autres partenaires ; collecte documentaire ;

Au plan opérationnel :

- Le Rapport d'état des lieux et l'esquisse de stratégie d'implantation de l'AFDS ont été élaborés par l'équipe régionale et discutés avec tous les acteurs à l'occasion d'un atelier tenu en octobre et auquel le Directeur général ainsi que les experts du Siège ont pris part. Les Collectivités locales, l'administration régionale et locale et les services techniques déconcentrés, les projets/programmes, les ONGs, les organisations communautaires, ont pris une part active dans la préparation et l'animation de ces deux importantes activités qui ont connu un franc succès tant par la participation des acteurs de la région que par la qualité des contributions. . Les rapports de ces deux ateliers sont disponibles.
- Des opportunités de partenariat ont été identifiées avec différents acteurs, sur la base de localisation et des composantes des différentes interventions sur le terrain
- Les critères de ciblage ont été discutés avec les parties prenantes en tenant compte de plusieurs facteurs :
 - La région a capitalisé beaucoup d'études récentes ; des documents de planification datant de 2003 à 2004 existent à Ziguinchor (PRDI, PLD, autres études du PROCAS, etc.) ;
 - Après vingt ans de conflit et de destruction, le ciblage des villages/quartiers et des communautés rurales tel que réalisé par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) en 1999-2000, n'est plus fiable. C'est la raison pour laquelle, le nouveau ciblage devra tenir compte des données récentes recueillies par l'Antenne

Régionale de l'AFDS de Ziguinchor dont celles du dernier Recensement National de la Population de 2003 ;

- La dynamique de retour des ex-combattants et de repeuplement des villages qui s'est amplifié depuis l'année 2000, ainsi que la dimension sécuritaire qui s'inscrit dans le processus de paix sont à prendre en compte ;
- La présence de nombreux intervenants sur le terrain rend nécessaire la cartographie des interventions pour éviter les duplications et redondances;
- la vulnérabilité particulière des communautés rurales transfrontalières.

Compte tenu de ces facteurs, les critères suivants ont été proposés pour le ciblage :

- Dynamique de retour et de repeuplement du village
- Présence d'une dynamique organisationnelle dans le village
- Accessibilité en terme sécuritaire et/ou physique du village
- Présence d'intervenants dans le village

L'AFDS pourrait sur cette base intervenir dans dix (10) Communautés rurales et les deux (02) Communes de Ziguinchor et Oussouye, ces dernières constituant des lieux d'accueil privilégiés des populations déplacées par le conflit, soit au total 70 villages et 12 quartiers.

- La procédure pour le recrutement de l'assistance technique (2 consultants firmes) pour l'appui aux communautés de base a démarré avec la soumission à l'IDA de la liste restreinte des candidats qualifiés que l'AFDS pourrait solliciter en vue de propositions.
- La réalisation des EPP et EPB sera combinée et allégée. Un PRDI pour le niveau régional et un PLD élaboré récemment existent pour faciliter l'exploitation des données de chaque communauté rurale cible. L'étude partira de l'analyse de l'existant en investiguant les zones non couvertes par les données récentes. L'accent sera plus mis sur les données complémentaires quantitatives et qualitatives (changements sociaux intervenus dans la communauté) permettant d'alimenter la base pour le calcul et le suivi de l'évolution de l'indice de pauvreté pour chaque village ou quartier ciblé.

L'analyse situationnelle au niveau village/quartier abordera aussi les mesures concrètes à prendre pour promouvoir la dynamique communautaire pour la paix et les groupes particulièrement vulnérabilisés par le conflit.

□ Communication

Rappel des Objectifs

Les objectifs de communication accompagnent la dynamique d'atteinte des résultats des missions assignées à l'AFDS dans la mise en œuvre du projet. Deux objectifs techniques de communication ont été poursuivis : l'Information/communication et la Participation des acteurs (particulièrement des communautés à la base). En adéquation avec ces derniers, deux objectifs stratégiques de communication liés à la finalité des objectifs techniques de communication sont aussi retenus. Il s'agit du Renforcement des Capacités des acteurs de l'AFDS et de la Mobilisation de ressources.

Ainsi quatre axes de communication ont été ciblés :

1. Faire connaître les missions, attributions et stratégies de l'AFDS auprès de ses partenaires en intégrant la catégorisation des acteurs par des produits d'information de qualité ;
2. Valoriser et capitaliser les acquis et expériences des Communautés de Base en matière de conception et mise en œuvre des Micro et Sous projets ;
3. Renforcer les capacités des acteurs de l'AFDS ;
4. Appuyer et faciliter la mobilisation de ressources additionnelles par le développement du partenariat et la recherche de synergie.

Rappel de l'Approche et dynamique de mise en œuvre de la stratégie de communication

En adéquation avec ses objectifs, ses principes de transparence et d'objectivité, son approche basée essentiellement sur la demande et le faire - faire avec une forte implication des bénéficiaires, du secteur privé, des ONG et de la société civile, la communication joue un rôle important dans l'atteinte des missions assignées au Projet. Dans ce cadre, l'AFDS privilégie la communication pour le développement autrement dit la communication au service du développement à travers un processus d'information, de dialogue, de concertation permanente entre les techniciens du développement et les acteurs à la base d'une part et entre les acteurs à la base d'autre part.

Elle est composée des trois volets complémentaires qui permettent de prendre en charge toutes les catégories d'acteurs et intègre leurs besoins d'information et de communication. Il s'agit:

- Communication sociale
- Communication éducative
- Communication institutionnelle

L'accent est mis sur la valorisation et capitalisation des acquis des expériences des communautés des base en matière de conception et mise en œuvre de projets et sur la recherche de synergie et partenariat. Ces activités sont en phase avec les deux derniers objectifs de communication :

La dynamique de mise en œuvre est très opérationnelle. La communication est une activité transversale et accompagne par conséquent toutes les activités du projet. A partir de la stratégie multimédia de communication, le plan d'opération en communication pour 2004 - 2005 (POBA) est articulé aux différentes activités des composantes de l'AFDS aussi bien au niveau national qu'au niveau des antennes régionales en cohérence avec l'approche décentralisée des interventions de l'AFDS.

Un plan de communication est conçu et mis en œuvre pour chaque activité. Il permet de mieux prendre en considération les objectifs spécifiques de chaque activité sur toutes les phases de sa réalisation en amont comme en aval.

L'analyse des besoins d'information et de communication des acteurs de l'AFDS et leur catégorisation, ont permis d'adopter une approche multimédia dans la mise en œuvre des activités d'information, de sensibilisation et de mobilisation sociale. Pour ce faire, il est combiné des supports visuels tels que boîte à images, affiches, livrets techniques illustrés, guides illustrés ; des supports audio telles que des cassettes audio et des émissions de radio rurale interactive ainsi que des supports écrits tels que dépliants, plaquette de présentation et bulletin de liaison.

L'intégration des nouvelles technologies de l'information et de communication s'inscrit parfaitement dans cette dynamique avec la mise en place d'un site Web transactionnel et régulièrement mis à jour.

Cette combinaison de supports participe à l'utilisation adéquate des outils des trois composantes essentielles de la communication au service du développement à savoir, la communication institutionnelle, la communication sociale et la communication éducative.

En fonction de la catégorisation des acteurs et des supports adaptés à chaque partenaire, des supports et canaux sont préconisés.

Pour ce qui est des Communautés à la Base, cibles privilégiées du Projet Fonds de Développement Social, la communication directe avec l'usage de supports visuels et la radio constituent les principaux canaux de communication. C'est aussi à travers la mise en place des comités villageois d'animation et de formation que la sensibilisation est faite. Ce qui fait de ces derniers des acteurs à part entière du système de communication d'où la visibilité et la bonne articulation entre la communication et le renforcement des capacités.

Il est à préciser que le suivi évaluation accompagne chaque plan de communication en général et activité de communication en particulier. Il se traduit dès la conception par l'intégration de sources de vérification pour une activité ponctuelle et d'indicateurs pour le plan d'opérations annuel en communication.

Résultats acquis en 2004

Les résultats sont définis en termes qualitatif et quantitatif en adéquation avec les objectifs prioritaires de communication de l'AFDS. Au plan qualitatif et quantitatif, l'on peut relever :

- La production et la diffusion de supports audiovisuels didactiques et institutionnels avec une approche participative. Les produits d'information valorisent les expériences des acteurs et principalement des communautés de base en intégrant une prise en charge spécifique des groupes vulnérables. Dans ce cadre, cinq (5) documentaires dont deux de capitalisation de 15_ 30 mn et trois thématiques ont été produits en partenariat avec la RTS. Il s'agit :
 - Destins maîtrisés, cas de Fatick et de Louga : documentaire de 30mn en français ;
 - Le Développement par la responsabilisation des communautés : 30mn en français ;
 - La communication, le pouvoir des communautés produits en français et en anglais ;
 - La passation des marchés, un exemple de transparence venu des villages en français et en anglais ;
 - Les handicapés à l'heure de l'inclusion

- La mobilisation sociale accrue des bénéficiaires et acteurs de l'AFDS autour de ses objectifs particulièrement autour de ses principes majeurs que sont : la transparence, le traitement équitable des dossiers, la recherche permanente de l'efficacité/efficience. Cet élément fondamental est perceptible et vérifiable à travers:
 - les résultats de l'Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires à tous les niveaux d'intervention et suivant aussi l'analyse sociale. (CF : rapports thématiques Enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires) ;
 - tout le processus de conception et de mise en œuvre des micro-projets et sous-projets des communautés à la base comme en atteste la gestion du dossier « passation des marchés par les communautés »
- le positionnement stratégique de l'AFDS et sa visibilité dans l'environnement de la lutte contre la pauvreté au Sénégal en particulier et du développement économique et social en général (cooptation dans le comité de suivi des OMD et dans plusieurs cadres d'élaboration des politiques et stratégies nationales ; seul programme de lutte contre la pauvreté référencé dans le documentaire de capitalisation des activités socio économique commandée par la Présidence de la République (mars – avril 2004);
- une dynamique communautaire d'appropriation du Projet par les communautés de base renforcée par la mise en place des Centres de Ressources Communautaires - et les fédérations des éleveurs et des agriculteurs (Kaolack – Fatick) - la maison de l'AFDS. Il s'agit de prendre en compte dans cette donne que ces résultats intègrent outre les partenaires de l'AFDS d'autres acteurs du développement ;
- une volonté accrue des décideurs institutionnels - toute catégorie d'acteurs confondue à associer l'AFDS par la spécificité de son approche à tous les événements majeurs ayant trait au développement durable au Sénégal. Ce fait est très perceptible aussi bien au niveau national qu'au niveau régional ;
- L'intérêt accru d'autres partenaires au Développement (FAO – Union Européenne) par exemple à collaborer avec l'AFDS dans le cadre de l'exécution de projets ;
- L'opérationnalité du réseau de Communication inter communautaire rendu opérationnel. Au total, 406 Comités d'animation- sensibilisation et de formation (CASF) sont mis en place et opérationnels.
- Partenariat avec les médias et communicateurs : En matière de communication institutionnelle, un répertoire des journalistes dans les régions et un partenariat interactif et fécond sont mis en œuvre. Ils se traduisent par l'implication effective et la participation des organes de presse et communicateurs traditionnels dans toutes les activités de l'AFDS. Des conventions de partenariat sont aussi finalisées et leur mise en œuvre est permanente.
- Le site internet mis en ligne. La mise à jour étant une activité permanente et sera assurée par un link avec la base de données du système de suivi évaluation. D'autres produits d'information sont planifiés à partir du site notamment le bulletin online. Un sondage est prévu au mois de janvier pour avoir les impressions et recommandations des internautes.

- Des supports de communication audio et de masse : des émissions radio sont réalisées avec les radios régionales et radios communautaires notamment dans la région de Louga en collaboration avec l'opérateur CECI et dans la région de Fatick avec l'Opérateur PASTEEF. Le contenu des émissions est déterminé entre l'AFDS et l'Opérateur et cassettes audio sont démultipliées : (Comme exemple : Convention entre la radio SUD FM Diourbel et PASTEEF).
Par ailleurs, les affiches, calendriers illustrés et agenda constituent sont conçus et constituent des outils de communication à la base.

Leçons capitalisées

Les leçons tirées de la stratégie de communication sont ainsi résumées :

- La capacité des populations à s'appropriier des outils et supports dans tous les secteurs de développement et à les démultiplier est un fait incontestable. Le capital social devrait y est pour quelque chose. L'étude mérite d'être faite ;
- L'appropriation des acteurs de l'AFDS et principalement des communautés de Base et élus locaux aux principes de l'AFDS est un acquis qui mérite d'être démultiplié notamment les principes de transparence, de moindre coût au niveau surtout de la passation des marchés.
- L'adhésion des acteurs de l'AFDS à la stratégie d'inclusion des groupes vulnérables et le droit à l'information, à l'expression pourrait faire objet de capitalisation dans les autres secteurs au niveau de l'Etat.

Ces trois leçons trouvent leur justification au niveau des résultats de l'étude¹ : Enquête de Perception et de Satisfaction des Bénéficiaires du Projet Fonds de Développement Social : au point 4.4:

« Implication et Engagement : Au niveau de l'implication des populations bénéficiaires de projet, les informations recueillies révèlent que toutes les couches sociales et catégories socio professionnelles sont impliquées sans discrimination. C'est la raison pour laquelle, expliquent beaucoup d'enquêtés, les villageois manifestent chaque jour leur engagement, leur adhésion et leur appropriation des projets ».

- Les effets positifs de la communication directe et des canaux de communication traditionnels : les campagnes de communication et de mobilisation sociale de proximité au niveau des communautés rurales sont perceptibles à travers la participation et l'implication effective de toutes les catégories sociales de la cité. Elles demeurent la première référence des populations en matière d'accès à l'information sur l'AFDS. Les messages transmis sur les principes du Projet sont restés dans leur mémoire. A cet effet, l'on peut retenir les conclusions de l'étude ci dessous référencée²:

« La reconnaissance du rôle important de l'AFDS qui a mis en place la stratégie de communication que les communautés de base ont repris ; depuis le lancement des activités, d'importantes missions de sensibilisations et d'informations ont été organisées dans les différentes communautés de base. Ces informations ont trouvé échos dans plusieurs villages bénéficiaires car elles sont amplifiées par différents canaux (marchés hebdomadaires, radio etc.) C'est dans cette dynamique que des séances de démultiplication – restitution sont organisées dans le but de permettre à toute la communauté d'avoir le même niveau d'information sur l'évolution des projets

¹ Etude : Enquête de Satisfaction et de Perception auprès des bénéficiaires du Projet Fonds De développement Social, rapport Focus villages, Juin 2004 : Agriconsulting Europe/Agriconsulting Maroc/APAPS ; p10

² Etude : Enquête de Satisfaction et de Perception auprès des bénéficiaires du Projet Fonds De développement Social, rapport Focus villages, Juin 2004 : Agriconsulting Europe/Agriconsulting Maroc/APAPS ; p12

➤ Efficacité des CAFS et relais communautaires dans la circulation des informations au niveau de la base³

« Au niveau de la circulation des informations, les populations rencontrées reconnaissent une bonne accessibilité des informations au sein des différents bénéficiaires. Les enquêtés déclarent que les comités existants, surtout les CAFS qui se chargent de la diffusion, veillent à ce que toute la population ait le même niveau d'information. Les CAFS sont appuyées dans cette mission par les relais dont le travail est salué. Les informations, sont, selon les populations accessibles et celui qui le souhaite peut s'approcher des comités mis sur pied dans le cadre du Projet. »

➤ Impact et retombée de la Communication sur le renforcement de la solidarité et de la démocratie local⁴

- « Sur le point des impacts et des retombées, on retient le renforcement de la solidarité inter communautés. Cette solidarité se traduit par le raffermissement des liens de solidarité entre les villageois grâce aux réunions permanentes d'échanges d'information et de concertation et à l'approche participative. A propos de la démocratie locale, les populations déclarent qu'avec la démarche du Projet et ses principes de transparence, il n'est plus question de distribuer les postes sur la base d'une quelconque appartenance sociale mais sur la base de compétence ; les projets ont permis de développer le culte de la « méritologie », ce qui n'était pas le cas.

➤ Impact et retombée de la communication et des messages clés sur la transparence et l'intégrité⁵

Les populations des villages enquêtés ont unanimement reconnu qu'il y a la transparence et l'intégrité dans le processus de l'AFDS. Les choix des micro projets d'infrastructures de base, disent ils sont faits dans la transparence de même que la sélection des membres des comités CAFS et relais communautaires ainsi que dans la mise en place des procédures d'acquisition des biens et des services. Les populations rappellent que la transparence a débuté depuis les phases préparatoires des Evaluations Participatives sur la Pauvreté mais ce qu'elles retiennent le plus et qui semble le plus important, c'est que l'AFDS n'a jamais changé de discours et sa démarche a été constante

➤ La satisfaction des communautés de base sur le déroulement des étapes d'implantation.

« Les motifs de satisfaction se trouvent au niveau de l'implication de toutes les communautés sans aucune discrimination ; toutes les catégories (jeunes, femmes, adultes, handicapés,..) qui ont eu la possibilité d'exprimer librement leur avis durant tout le processus, ce qui explique que la mobilisation autour des projets ne pose aucun problème.

➤ L'efficacité de la production audiovisuelle dans le cadre de la capitalisation de leurs expériences. Sur les acteurs institutionnels et sur les bénéficiaires. La production constitue une opportunité de sensibilisation – d'information et de valorisation des populations.

³ Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 11

⁴ Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 13 et 14

⁵ Rapport de l'Enquête de Perception et de satisfaction auprès des bénéficiaires du PFDS, Juin 2004 ; p 11

Synergie et partenariat avec les autres acteurs

La dynamique de partenariat se concrétise par le suivi du partenariat avec les réseaux des ONG et parlementaires, (cf. ateliers d'information/ Rapport revue à mi-parcours 2003). Il se traduit par leur implication dans toutes les activités de l'AFDS aux niveaux national et régional.

L'AFDS a signé un protocole de collaboration de collaboration avec le Programme de Gestion Intégrée des Ressources Marines et Côtières (GIRMAC) piloté conjointement par le Ministère de l'Environnement et de celui de l'Economie Maritime pour la mise en œuvre du programme de reconversion des pêcheurs en X 2004 et un protocole de collaboration avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural en octobre 04 dans le cadre de l'appui des deux agences aux communautés de base.

Dans le même souci que le GIRMAC, la FAO envisage une collaboration similaire dans le cadre du Projet Plan de Redressement Secteur Pêche et Acquaculture – PRSPA) en préparation.

D'autres partenariats sont noués au niveau international avec les structures suivantes:

- Le Programme National de Développement Conduit par les Communautés (PNDC) du Bénin pour la mise en place d'un programme de renforcement des capacités pour les communautés de base ;
- Le Programme SIDA de la Mauritanie pour la Formation en Passation des marchés communautaires ;
- Le World Bank Institute pour la capitalisation des leçons apprises en matière de développement inclusif pour les personnes en situation de handicap. Par ailleurs, toujours en partenariat avec le WBI, l'AFDS co-organise un atelier sous-régional sur le Community Driven Development (CDD) avec neuf (09) pays de la sous-région.

Le réseau des parlementaires francophones a visité les réalisations de l'AFDS dans la région de Fatick et loué la démarche tout en soulignant la nécessité de démultiplier l'expérience à une échelle beaucoup plus importante.

Passation des marchés

La passation de marchés est l'une des activités transversales de soutien aux activités de l'Agence et des communautés dans le cadre du projet. Les principes majeurs visés par la passation des marchés sont l'économie, la transparence, la compétitivité, la célérité, l'équité, et la rigueur dans la simplicité

L'objectif de la passation des marchés est d'assurer de façon efficace et performante la planification et l'acquisition de biens et services, aussi bien dans la passation de marchés de biens et services pour le compte de l'Agence, que dans le cadre des micro-projets et sous-projets communautaires ainsi que leur suivi / évaluation. Cet objectif est réalisé dans les meilleures conditions de qualité, de prix, de délai et de services et en conformité avec le manuel de procédures et les directives simplifiées en passation de marchés pour les communautés de base de l'IDA.

La passation des marchés de l'Agence se situe à deux niveaux :

Au niveau du Siège, l'Agence est responsable pour toutes les dépenses relatives à l'Assistance Technique à travers des missions d'appui des Opérateurs au développement communautaire (OADC), les Opérateurs d'Appui à la Micro finance (OAMF), les Systèmes Financiers Décentralisés, les consultants individuels, les fournisseurs de biens et services et les autres prestataires de services.

Au niveau des communautés, l'exécution du projet est commandée par la responsabilisation des acteurs et bénéficiaires dans le cadre de la passation des marchés : les organisations communautaires de base (groupements de femmes et de jeunes, groupements inter villageois, etc.), les collectivités de base (villages, quartiers), les structures financières décentralisées.

Cette politique se traduit par une appropriation du processus de passation de marchés et une internalisation des procédures de passation de marchés prévues par le Projet, qui s'est fait grâce à un appui en renforcement de capacité doublée d'une assistance par des spécialistes en passation de marchés.

Au niveau central, les activités en passation de marchés ont concerné la période de mise en œuvre des activités du Projet, à savoir : le recrutement de la deuxième vague des OADC, le recrutement de la deuxième vague des OAMF individuels, le recrutement des premiers Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), le recrutement de consultants individuels en appui au Projet (formateurs en FGB, et divers experts), la mise en œuvre des différentes conventions signées entre l'AFDS et la Cellule de suivi du Ministère de l'Economie et des Finances, et la Cellule du Ministère du Développement Social par l'acquisition de biens et services (acquisition de véhicules, de mobilier et matériel bureautique, de matériel informatique), la mise en œuvre des micros et sous projets au niveau communautaire avec le recrutement des entrepreneurs, des tacherons, des fournisseurs, des maîtres d'œuvre et autres prestataires.

Les résultats ont été positifs dans l'ensemble au regard des conclusions figurant dans les Aides mémoire des missions de supervision du Projet. Grâce à ces résultats obtenus dans la mise en œuvre, l'Agence a obtenu en 2004 la révision du seuil de passation des marchés. Ainsi, l'Agence est passé d'un mode de contrôle à priori à un mode de contrôle à posteriori. Par ailleurs, la Banque a accepté de relever le seuil de revue préalable des marchés de 100 000 à 200 000 dollars pour les contrats de firme de consultants, et de 30 000 à 100 000 dollars pour les consultants individuels. En outre,

- ✦ Aucune réclamation de soumissionnaires n'a été enregistrée par le Projet.
- ✦ Aucun appel d'offres à la concurrence n'a été déclaré infructueux
- ✦ Tous les appels à la concurrence ont été attribués à des entreprises et firmes nationales à l'exception de la demande de proposition relative à l'enquête auprès des Bénéficiaires du Projet qui a été attribué à une société

Le tableau ci-après donne quelques indicateurs significatifs sur les délais relatifs aux procédures de passation des marchés :

Tableau de présentation des résultats en passation de marchés de l'Agence en 2 004

Numéro	Typologie des marchés	Nombre de marchés par type de passation	Durée moyenne du processus de passation de marché	Durée moyenne des demandes de non objection
1	AON pour marchés de biens	06	60 jours	Sans objet
2	AON pour marchés de travaux	Néant		Sans objet
3	Sélection de Consultants firme	10	75 jours	Sans objet
4	Sélection de Consultants Individuel	35	15 jours	Sans objet
5	Consultation restreinte (cotations)	08	15 Jours	Sans objet

AON : Appel d'Offres National

DDP : Demande de propositions pour la Sélection de Consultants

COT : Dossier de cotation

Résultats acquis

Les résultats ont été globalement positifs au regard de l'appréciation des communautés de base et des missions de supervision effectués par le Siège et les partenaires financiers. L'Agence a pu capitaliser en plus des plans et schémas standard des infrastructures et équipements existants, d'autres résultats grâce aux séminaires de renforcement de capacités en passation de marchés communautaires que les OCB porteuses de Micro ou sous projets ont suivi. Le tableau ci-dessus donne quelques indicateurs significatifs sur les principaux résultats obtenus :

- Une bonne maîtrise des délais du processus de passation des marchés avec des durées raisonnables allant du recrutement du Maître d'œuvre jusqu'à la signature du contrat de l'entreprise chargé de l'exécution des travaux : (i) recrutement du Maître d'œuvre par consultation restreinte (10 jours en moyenne), (ii) recrutement par Appels d'offres de l'entreprise chargé des travaux (21 jours en moyenne), recrutement des fournisseurs par consultation restreinte pour les marchés d'équipement (15 jours en moyenne.) ;
- Une rapidité dans l'exécution des marchés d'infrastructures par les entrepreneurs (en général 3 mois, contre un délai prévisionnel de 4 mois)
- Une rapidité dans le paiement des entrepreneurs et autres prestataires : le délai de paiement n'excède pas en général trois jours entre la certification du décompte de l'entrepreneur par le maître d'œuvre et le paiement par le CGMP ;
- Une réduction des coûts des infrastructures par rapport aux autres projets existants : une étude réalisée par la Banque a montré d'une manière générale que le coût des infrastructures de case de santé réalisé par l'AFDS était de 20% moins chers que ceux réalisés par des projets et programmes similaires.
- Création d'une base de données des entrepreneurs, tacherons, fournisseurs et consultants au niveau de chaque région ;

- Le passage d'un mode de contrôle à priori à un mode de contrôle à posteriori après le satisfecit délivré par la Banque Mondiale sur les capacités de l'Agence en passation des marchés. Sur ce point les montants plafonds pour la sélection de consultants ont été revues à la hausse suite à l'amendement à l'accord de crédit en date du 30 Mars 2004.

Au niveau communautaire

- 617 (six cents dix sept) marchés lancés et attribués par les Organisations communautaires de base au niveau de nos quatre régions d'intervention dont 159 marchés à Kaolack, 138 à Fatick, 83 à Kolda et 232 à Louga
- 186 (cents quatre vingt six) marchés passés par appels d'offres à la concurrence
- Aucune réclamation de soumissionnaires n'a été enregistrée par le Projet.
- Plus de 80% des marchés ont été attribués à des entreprises et autres prestataires locaux issus des régions d'intervention du Projet
- Une forte contribution au développement de l'économie locale dans les régions d'intervention de l'Agence avec une certaine contribution à la génération d'emplois
- Une liste de prestataires de services constitués de consultants, fournisseurs, entrepreneurs et tacherons à la disposition de chaque OCB
- L'accroissement significatif des capacités techniques et des compétences des communautés (suivi de chantier et archivage des dossiers)
- La bonne maîtrise des procédures simplifiées de passation de marchés (appel d'offres, consultation restreinte, recrutement de Maître d'œuvre).

□ **Planification / Suivi – évaluation/Coordination**

La planification et le suivi/évaluation constituent des maillons importants dans la gestion du projet, car permettent de garantir un suivi régulier des activités du projet, de déterminer régulièrement les tendances, et de mesurer le niveau de réalisation des activités par rapport aux indicateurs de performances du projet.

En effet, le processus de planification et de suivi/évaluation, part du Plan d'Opérations et Budgets annuels (POBA) approuvé par la Revue annuelle conjointe et l'Assemblée Générale respectivement en novembre 2003 et en mars 2004.

Pour ce qui concerne le suivi-évaluation, en plus des activités menées par les différents responsables de l'AFDS au niveau central et des antennes régionales, Les résultats suivants ont été obtenus :

- le démarrage de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités en Suivi/évaluation participatif par les communautés;
- Au plan institutionnel, la tenue de la cinquième session de l'Assemblée Générale de l'AFDS et l'organisation d'une mission de Supervision du projet organisée par la Banque Mondiale ;
- Au plan opérationnel, (i) la préparation et le partage du manuel de suivi-évaluation avec l'équipe du siège et des antennes, (ii) la collecte de l'ensemble des données sur les MP et SP, (iii) l'élaboration, le partage et la diffusion d'un guide d'auto-évaluation participatif des MP par les communautés, et (iv) la réalisation d'une première enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Un Programme de renforcement des capacités en Suivi/évaluation participatif par les communautés mis en oeuvre

Ce programme de formation qui s'inscrit dans la dynamique de pérennisation des micro-projets et sous-projets financés par l'AFDS au niveau des communautés, vise le développement des compétences des acteurs à la base en matière de suivi/évaluation participatif de leurs MP et SP, leur permettant ainsi de façon simplifiée, de : (i) construire les indicateurs clés liés à la réalisation de leurs MP et SP, (ii) définir un système de collecte adapté à l'organisation communautaire (élaboration de tableaux de collecte et de tableaux de suivi, et iii) et re planifier la mise en œuvre par rapport aux résultats du suivi/évaluation. Au total 180 personnes ont été formées.

A terme, les résultats du suivi-évaluation des indicateurs effectuée par les communautés devrait intégrer le système de suivi évaluation global du projet, permettant ainsi d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs identifiés par les communautés pour l'atteinte de leurs objectifs de micro-projet et sous-projets, selon leur propre point de vue.

Suite à cette formation, nous allons apporter le bon message aux communautés en leur présentant « l'œil », symbole du Suivi-évaluation participatif et en les informant que nous n'attendrons plus une personne étrangère pour nous dire si ce que nous avons fait est bon ou non. Avec les outils très simplifiés dont nous disposons, nous saurons désormais si les tâches, les rôles et les responsabilités sont bien remplis, et si notre projet communautaire évolue dans le bon sens

L'implication de l'ensemble des acteurs intervenant dans la mise en œuvre des MP et SP au niveau du village, les ateliers ont regroupé des relais, des représentants des Services Déconcentrés de l'Administration qui exercent au niveau village, des élus locaux.

De façon générale, les autres activités menées dans le cadre de la planification et du Suivi-Evaluation ont permis d'obtenir des acquis importants :

Une cinquième session de l'Assemblée Générale de l'AFDS tenue

La cinquième session de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association du Fonds de Développement Social a eu lieu le mardi 23 mars 2004, sous la présidence de Monsieur Boubacar Traoré, représentant Madame Awa Gueye Kébé, Ministre de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale (MFDSSN), Présidente de l'Association.

Cette session qui a vu la participation, en plus des membres statutaires de l'AG, des structures impliquées dans l'exécution du projet, a été l'occasion de partager et d'approuver le bilan des activités de l'année 2003 et le programme d'opérations pour 2004, et d'échanger sur un certain nombre de questions soulevées lors de la Revue à mi-parcours du projet, intervenus en juin 2003, et dont la principale concerne la requête introduite pour le financement complémentaire relatif à la prise en charge des implications liées à l'extension des activités de l'AFDS dans la région de Ziguinchor. Les points suivants ont été passés en revue :

- les procès verbaux des précédentes sessions de l'AG 2003,
- le bilan des activités du projet pour l'année 2003,
- le Plan d'Opérations et Budgets Annuels (POBA) pour 2004 et 2005,
- les révisions du Manuel de procédures du projet ;
- le Règlement Intérieur.

Une mission de Supervision du projet organisée par la Banque Mondiale

Une mission de supervision du projets a eu lieu dans la période du 26 mai au 05 juin 2004, regroupant une équipe de la Banque Mondiale et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, permettant ainsi de passer en revue l'état d'avancement du projet dans son exécution par rapport aux objectifs fixés, et les recommandations de la Revue Annuelle Conjointe de novembre 2003 (voir tableau de suivi de recommandations en annexe 2).

Lors de la mission, les questions abordées concernent, l'état de mise en œuvre du plan d'action 2004 de l'AFDS, la préparation du programme d'intervention en Casamance, l'avancement dans la préparation de la deuxième vague de micro-projets, l'harmonisation entre l'AFDS et les autres projets, et la préparation de la deuxième phase de l'APL du projet Fonds de Développement Social.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre du programme, dans l'ensemble, la mission a noté des appréciations positives sur la mise en œuvre du projet, parmi lesquelles on peut citer (i) des progrès satisfaisants vis-à-vis des objectifs de développement du projet compte tenu du niveau de réalisation des composantes ; (ii) la bonne qualité des micro-projets de services sociaux de base, dont une analyse comparative avec des financés par d'autres programmes de lutte contre la pauvreté, montre une qualité et une efficacité très élevées des projets réalisés par les communautés sur fonds AFDS ; (iii) une bonne exécution de la composante « Amélioration de l'accès aux services de micro-finance », et (iv) l'exécution normale des conventions AFDS – MEF et AFDS – MFDSSN.

Par ailleurs, la Banque Mondiale a confirmé la prolongation de 12 mois de la période d'exécution du projet jusqu'au 31 décembre 2005, et le relèvement du seuil de revue préalable des passation des marchés réalisés par l'AFDS de 100 000 à 200 000 dollars pour les contrats de firmes de consultants et de 50 000 à 100 000 dollars pour les consultants individuels.

Les principales recommandations issues de la Revue sont consignées dans l'aide-mémoire de la mission qui est disponible.

Un manuel de suivi-évaluation élaboré et partagé avec l'équipe du siège et des antennes

Dans le cadre de la mise en place du Système de Suivi Evaluation de l'AFDS, un Consultant a été recruté pour appuyer l'Unité Information Suivi-Evaluation à élaborer, partager et valider le manuel de suivi-évaluation, prenant en compte les besoins en informations de l'ensemble des acteurs du programme et intégrant la totalité des composantes du projet en terme de suivi des actions ciblées et d'évaluation de son impact.

Les travaux de la mission ont été conduits en privilégiant une dynamique de concertation et de partage afin de créer les conditions favorables à l'appropriation des résultats obtenus par les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Ce manuel qui propose la base conceptuelle et les outils nécessaires à la mise en œuvre du système de suivi-évaluation proposé a été partagé et validé avec l'équipe du projet lors d'un atelier organisé du 08 au 09 novembre 2004. La version finalisée du manuel est disponible.

Une base de données sur les MP et SP constituée

Depuis le démarrage du processus de préparation, d'approbation et de mise en œuvre des micro-projets (MP) et des sous-projets (SP) dans les régions de Kaolack, Kolda, Fatick, et Louga en 2002, une masse de d'informations a été produite. Pour permettre un suivi régulier de l'ensemble du processus, il a été jugé nécessaire d'uniformiser et de centraliser toutes ces données, afin de les rendre disponible et exploitables au niveau des entités du projet.

A cet effet, l'Unité Information Suivi Evaluation dans ce travail a bénéficié de l'appui de 05 étudiants en fin de cycle recrutés comme Stagiaires. Ce travail effectuée durant le trimestre a permis de : (i) collecter toutes les données identifiées dans des fiches de collecte à travers les dossiers de micro-projets et de sous-projets, les informations transmises par les antennes régionales au siège, et toute documentation susceptible de contenir ces informations, (ii) enregistrer ces données dans les fiches, et (iii) procéder à la saisie dans la base de données mis en place.

L'essentiel des données relatives aux micro-projets et sous-projets dans les cinq régions d'intervention concernées ont été collectées et enregistrées dans les fiches de collectes élaborées à cet effet.

➤ Cet important travail de collecte a permis de disposer des données sur l'ensemble du processus de préparation, d'approbation et de mise en œuvre des MP et SP, dont l'analyse a facilité le suivi des activités sur le terrain et la production des rapports d'activités au niveau de l'Unité Information Suivi Evaluation

En attendant la finalisation du processus de mise en place du système d'information de l'AFDS, une application en intranet comprenant plusieurs modules dont celui du suivi des MP et SP, a été développée pour recueillir les données collectées.

Un guide d'auto-évaluation participatif des MP par les communautés élaboré partagé et diffusé

En vue de l'auto-évaluation des micro-projets achevés, par les communautés bénéficiaires, un guide l'auto-évaluation a été élaboré partagé et mis à la disposition des OADC. Auparavant, ce guide a été testé dans trois villages de la région de Kolda (Kandio Kamako, Saré Bilali, et Boguel), par le Responsable de l'Unité Information Suivi-Evaluation, en rapport avec l'Antenne Régionale de Kolda et l'équipe de l'OADC – FRAO, permettant ainsi de disposer du document adapté à la réalité de terrain. Par la suite, un atelier de partage avec tous les responsables de l'AFDS, les Coordonnateurs des Antennes régionales et les Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC) a été organisé à l'AFDS et a permis de disposer d'un document finalisé et validé.

Réalisation d'études

Une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires réalisée

Dans le cadre du système de suivi-évaluation du programme, l'AFDS a commandité une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires. Cette enquête a été jugé indispensable, car permettant d'évaluer, deux années après le démarrage du Programme, le niveau de satisfaction des bénéficiaires du Programme, en vue de déterminer les améliorations éventuelles à apporter à sa mise en œuvre de manière à pouvoir mieux répondre aux besoins et aspirations de ces bénéficiaires.

La réalisation a été confiée au Groupement Agriconsulting Europe / Agriconsulting Maroc qui est signataire du contrat relatif à l'étude, et qui a signé un accord de sous-traitance avec le Cabinet APAPS comme structure nationale pour la mise en œuvre de l'enquête. Cette enquête a permis de recueillir l'opinion des bénéficiaires sur le projet et sur les avantages qu'ils en ont tirés, d'identifier les améliorations à apporter en priorité et de les hiérarchiser pour pouvoir agir efficacement sur les sources d'insatisfaction. Pour atteindre cet objectif, la méthodologie adoptée a consisté en une combinaison d'approches quantitatives et qualitatives. Cette démarche a permis de dépasser la simple description du phénomène étudié, à savoir la satisfaction des bénéficiaires, pour s'inscrire dans une perspective explicative en vue de dégager des orientations stratégiques pour l'action.

Les résultats de l'enquête ont été établis dans 5 rapports thématiques et un rapport de synthèse, permettant d'aborder 6 thèmes suivants : (i) la notoriété de l'AFDS et des autres acteurs, (ii) la perception du ciblage des bénéficiaires des MP et SP, (iii) la perception du déroulement des étapes d'implantation des projets ainsi que des résultats obtenus et des intervenants, (iv) l'implication et l'engagement des bénéficiaires, (v) la transparence des procédures et l'intégrité des acteurs, (vi) l'impact et les retombées des projets (MP et SP).

Les rapports sont disponibles. Un tableau récapitulatif des indicateurs renseignés par l'enquête est figure en annexe

Etudes d'impact des financements MP et SP au niveau des SFD

Dans le cadre de l'évaluation des études d'impact, une étude a été commanditée pour apprécier l'impact des financements des Micro et Sous Projets au niveau des institutions financières décentralisées partenaires du Projet. A cet effet, un consultant a été recruté pour apprécier dans quelles mesures les financements des MP et SP ont amélioré ou perturbé le fonctionnement des SFD.

Cette étude a montré que la plupart des virements effectués par l'AFDS dans ces institutions ont renforcé la confiance de ces structures vis-à-vis des communautés qui jusque là n'avaient jamais fréquenté les SFD. Le fait que les OCB ouvrent des comptes et mobilisent leurs apports au niveau de ces institutions rapproche davantage les OCB et les SFD et crée une relation de partenariat entre elles.

A cela s'ajoutent les opérations de virement de fonds ordonnées par l'AFDS pour le compte des OCB bénéficiaires. Ces transferts constituent un volant de trésorerie assez considérablement pour les SFD tant que les OCB n'ont pas effectué de retrait de fonds.

Il est apparu également qu'au cours de l'étude que certaines institutions qui n'ont jamais dépassé un volume d'épargne de 20 millions ont pu mobilisé plus de 50 millions de ressources pour faire face convenablement aux demandes de crédit de leurs membres grâce à la collecte d'épargne due au climat de confiance créé par l'AFDS.

Dans un autre registre, une relation de confiance et de partenariat s'est manifestée entre les SFD et les banques classiques qui ont vu le volume de transfert évolué favorablement pour les SFD. En effet, les ordres de virement de l'AFDS au profit des SFD favorisent la création d'une histoire bancaire positive pour les SFD en vue de la mobilisation de ressources additionnelles pour leurs demandes de crédit. Les SFD commencent à être attrayantes pour les banques compte tenu des ressources qu'elles mobilisent, ce qui laisse penser qu'elles

disposent un taux de transformation des ressources élevé et par conséquent peuvent devenir des clients potentiels pour les banques.

De même, il est prévu de recruter des consultants pour l'évaluation de la qualité et de l'impact des SP achevés. Dans ce cadre, les termes de référence du consultant ont été élaborés et soumis à l'IDA pour avis de non objection.

Etude sur la prise en charge des impacts environnementaux des micro-projets et sous-projets financés par l'AFDS

Une étude environnementale dans la zone d'intervention du projet a été menée en vue d'intégrer les contraintes et opportunités environnementales et sociales de façon optimale dans les micro-projets et sous-projets, de façon à ce qu'elles répondent aux exigences du code de l'environnement du Sénégal et aux directives de la Banque Mondiale. Cette intégration se fera par un perfectionnement systématique des éléments environnementaux et sociaux dans le manuel de procédures, par l'adoption de ces procédures par les acteurs concernés, et par la promotion des micro-projets et sous-projets qui visent une meilleure gestion de l'environnement au niveau des organisations communautaires de base.

Le rapport comporte un plan de gestion environnementale ainsi que des indicateurs de mesure de l'impact pour tous les types de MP, et fait des recommandations qui mettent l'accent sur les points suivants : (i) l'intégration dans les termes de référence des opérateurs d'appui, les aspects liés à une prise en compte des aspects environnementaux, (ii) la prise plus en compte des aspects environnementaux dans les EPP et EPB, (iii) le renforcement des capacités des ARFS, des CTE, des OADC et OAMF sur ces aspects, (iv) l'établissement de relations de partenariat avec le ministère de l'environnement et organiser des sessions conjointes d'évaluation, (v) la promotion des MP d'environnement.

Etude Impact Emploi des activités de l'AFDS

L'AFDS a entrepris, en partenariat avec la Direction de l'Emploi, de réaliser une étude qui lui permette d'intégrer la dimension "emplois générés" dans son dispositif de suivi-évaluation. Cette étude permettra à l'AFDS de (i) d'évaluer l'impact emploi des activités menées sur le terrain par l'AFDS ; (ii) de mettre en place une base de données des emplois générés ; (iii) d'élaborer des indicateurs de suivi-évaluation des emplois générés ; et (iv) de disposer d'un dispositif permanent de collecte et de mise à jour des informations.

Il ressort de cette étude que les activités menées par l'AFDS ont déjà un impact emploi très significatif (plus de 2000 emplois créés ou consolidés au 31 mars 2004) au delà des autres impacts non moins importants dont le renforcement des capacités des communautés de base de sorte qu'elles puissent prendre en charge elles-mêmes leurs propres activités. Cela permettra certainement d'assurer la pérennisation des actions menées.

Par ailleurs, le dispositif de suivi-évaluation de l'impact emploi proposé devrait permettre de mesurer, chaque fois que de besoin, les progrès réalisés par l'AFDS dans sa croisade contre la pauvreté, tout au moins en ce qui concerne la création et la consolidation d'emplois.

Le rapport préliminaire de l'étude est disponible.

Annexe 1 : Etat des Décaissements par Composante (avec prévisionnel sur les engagements) au 30 novembre 2004

Composante	Montant Alloue	Montant Decaisse	Montant disponible au 30 novembre 04	Montant Decaisse	Montants engagés engagements fermes	Decaisse+Engage		Solde disponible au 30 novembre 2004
						FCFA	%	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)/(1)	(5)	(7)=(2)+(5)+(6)	(8)=(7)/(1)	(9)=(1)-(7)
1AMEL ACCES INFRAS	7 789 769 296	3 878 033 244	3 911 736 052	49,78%	4 742 080 942	8 620 114 186	110,66%	-830 344 890
2 ACCES MICRO FINANCE	2 789 640 757	1 250 113 161	1 539 527 596	44,81%	1 071 440 861	2 321 554 022	83,22%	468 086 735
RENF CAPACITE GV & OCB	2 284 256 987	329 663 903	1 954 593 084	14,43%	16 572 240	346 236 143	15,16%	1 938 020 844
4 SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	5 870 475 748	4 508 078 280	1 362 397 468	76,79%	2 185 649 915	6 693 728 195	114,02%	-823 252 447
5 PPF	679 453 212	434 075 366	245 377 846	63,89%		434 075 366	63,89%	245 377 846
TOTAL	19 413 596 000	10 399 963 954	9 013 632 046	53,57%	8 015 743 958	18 415 707 912	94,86%	997 888 088

Composante	Montant Alloue	Montant Decaisse	Montant disponible au 30 novembre 04	Montant Decaisse	Montants engagés engagements fermes	Decaisse+Engage		Solde disponible au 30 novembre 2004
						DTS	%	
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)/(1)	(5)	(7)=(2)+(5)+(6)	(8)=(7)/(1)	(9)=(1)-(7)
1AMEL ACCES INFRAS	9 469 578	4 714 304	4 755 274	49,78%	6 030 113	10 744 417	113,46%	-1 274 839
2 ACCES MICRO FINANCE	3 391 207	1 519 691	1 871 516	44,81%	1 362 463	2 882 154	84,99%	509 053
RENF CAPACITE GV & OCB	2 776 841	400 754	2 376 087	14,43%	21 074	421 827	15,19%	2 355 014
4 SUIVI ANALYSE CONDITION VIE	7 136 402	5 480 213	1 656 189	76,79%	2 779 311	8 259 524	115,74%	-1 123 122
5 PPF	825 972	527 681	298 292	63,89%	0	527 681	63,89%	298 292
TOTAL	23 600 000	12 642 642	10 957 358	53,57%	10 192 960	22 835 603	96,76%	764 397
					9 744 282	22 386 924	94,86%	

La différence notée sur les tableaux en FCFA et en DTS, au niveau du taux global [(décaissements + engagements) / total alloué] s'explique par l'évolution du taux moyen des décaissements effectués et le dernier taux connu. Cette évolution se chiffre à -4,40%. En appliquant les incidences de la chute du DTS par rapport au CFA sur le montant total engagé, nous en arrivons au même taux d'écourté de 94,86% pour tous les tableaux (bande jaune).

Annexe 2 : Etat des Décaissements par Catégorie (avec le prévisionnel sur les engagements) au 30 novembre 2004

Catégorie	Montant alloué Alloue FCFA (1)	Montant décaissé FCFA (2)	Montant disponible FCFA (3)	Taux de décaissement % (4)=(2)/(1)	Taux de décaisse % (4)=(2)/(1)	Montants engagés DTS (5)	Montants engagés FCFA (6)	Montant décaissé et engagé		Solde prévisionnel fin d'exécution (9) = (1) - (7)
								Montant DTS (1)	Montant DTS (2)	
1 Génie civil	123 391 500	54 864 737	68 526 763	44,46%	44,46%	0	0	54 864 737	44,46%	68 526 763
2 Biens	3 290 440 000	777 416 107	2 513 023 893	23,63%	23,63%	149 973 506	149 973 506	927 389 613	28,18%	2 363 050 387
3 Soes Consultants	3 825 136 500	4 945 931 170	-1 120 794 670	129,30%	129,30%	3 211 996 922	3 211 996 922	8 157 928 092	213,27%	-4 332 791 592
4A Soes Micro Projets	1 645 220 000	22 368 640	1 622 851 360	1,36%	1,36%	0	22 368 640	22 368 640	1,36%	1 622 851 360
4B Infrastr Micro Projets	3 372 701 000	2 621 438 897	751 262 103	77,73%	77,73%	4 919 520	3 868 710 304	6 490 149 201	192,43%	-3 117 448 201
5 Appui SFD & AGR	1 974 264 000	836 363 947	1 137 900 053	42,36%	42,36%	568 387 351	568 387 351	1 404 751 298	71,15%	569 512 702
6 Fonctionnement	2 632 352 000	707 505 090	1 924 846 910	26,88%	26,88%	216 675 875	216 675 875	924 180 965	35,11%	1 708 171 035
7 PPF	699 218 500	434 075 366	265 143 134	62,08%	62,08%	0	0	434 075 366	62,08%	265 143 134
8 NON AFFECTE	1 850 872 500	0	1 850 872 500	0,00%	0,00%	0	0	0	0,00%	1 850 872 500
TOTAL	19 413 596 000	10 399 963 954	9 013 632 046	53,57%	53,57%	8 015 743 958	8 015 743 958	18 415 707 912	94,86%	997 888 088

La différence notée sur les tableaux en FCFA et en DTS, au niveau du taux global [décaissés + engagés] / total alloué] s'explique par l'évolution du taux moyen des décaissements effectués et le dernier taux comm. Cette évolution se chiffre à 4,40%. En appliquant les incidences de la chute du DTS par rapport au CFA sur le montant total engagé, nous arrivons au même taux, d'exécution de 94,86% pour tous les tableaux (bande jaune).

9 744 282 22 835 603 94,86%